BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

Procès-verbal N° 1 du lundi 17/03/2025

Réunion du bureau du lundi 17 Mars 2025 à 18h30

Présidence de séance : Raphaël GOSSET
Secrétaire de séance : Lucas THOUE

Présents : Céline DE OLIVEIRA, Maïté MAIURANO, Tony VASSAUX, Jean-Pierre BOIZARD, Annie SIMON et Michel STOUPY.

Excusés : David GROUD, Miguel VINCENT et Guillaume ARNOULD

Assiste : Lucas THOUE, Directeur

---

1. – Accueil du Président

Le Président Raphael GOSSET accueille les membres du bureau du Comité Directeur pour cette première réunion.

L'objectif de ces réunions de bureau est de pouvoir alléger l'ordre du jour des réunions du Comité Directeur et de pouvoir travailler et affiner certains dossiers en groupe restreint.

Les travaux sont ensuite présentés à la prochaine réunion du Comité Directeur de manière définitive pour validation.

2. – Carnet Noir

Le Président et les membres du Comité Directeur adressent leurs condoléances à la famille LELARGE pour le décès de Jean LELARGE, dirigeant historique et emblématique de l'Effort Sportif Vouzinois.

Le Président et les membres du Comité Directeur apportent leur soutien à Monsieur Gilbert LELAURAIN (UNAF) pour la perte de sa mère.

3. Dispositions complémentaires au barème disciplinaire

Suite aux échanges sur la mise en place de dispositions complémentaires au barème disciplinaire de la FFF pour lutter contre les incidents et incivilités autour des terrains.

Un retour d'expérience avait été demandé au District de l'Aube qui applique ce genre de dispositions. Ce dernier nous indique que ce barème complémentaire est utilisé très régulièrement en Commission de Discipline et qu'il a des effets positifs sur les matchs.

Dans l'Aube, ce règlement a été présenté aux clubs en Assemblée Générale en 2018 puis voté par les clubs eux-mêmes, si certains étaient réticents, il a été adopté à la majorité des clubs.

Les membres du bureau du Comité Directeur sont tous d'accord pour le mettre en place afin de réellement s'engager dans la lutte contre les violences et incivilités (en ajoutant parfois du sursis sur certaines sanctions).

Le texte définitif sera donc soumis à validation lors du prochain Comité Directeur.

S'il est validé par le Comité Directeur, ce règlement sera présenté aux clubs pour un vote à la prochaine Assemblée Générale afin de l'appliquer.

4. Conseil des Présidents de clubs

Le dispositif du Conseil des Présidents de clubs est présenté en détail aux membres du bureau avec un règlement et un acte de candidature.

Quelques retouches sont réalisées sur les documents, notamment les suivantes :

- Prévoir 2 représentants pour les Seniors F à la place de 1
- Prévoir 2 représentants pour les Vétérans à la place de 1
- Prévoir 6 représentants pour les D1, D2, D3 et D4 à la place de 5
- Préciser qu'il faut être Président ou membre du bureau pour candidater
- Il y aura donc 14 membres à la place de 11 membres
- Préciser qu'il doit y avoir au minimum 4 réunions sur une saison
- Les candidatures sont à renvoyer pour le 15 Avril au plus tard

L'acte de candidature et le règlement seront envoyés aux clubs dans les jours à venir afin qu'ils puissent candidater. La mise en place du Conseil des Présidents est prévue pour la saison 2025-2026 avec une première réunion en juin 2025.

5. Retour à l'arbitrage

Sur la question du retour à l'arbitrage, deux positions s'opposent, celle de la FFF et celle de la LGEF (voir PV du Comité Directeur N°4).

Les membres du bureau prennent position à l'unanimité pour la position de la LGEF, à savoir :

- Arrêt d'un an ou moins : reprise de licence sans passage de FIA mais avec une formation de début de saison
- Arrêt de plus d'un an : passage par une FIA

Une proposition de texte sera faite au prochain Comité Directeur pour validation et sera transmise à la CDA pour information.

6. - Journée Départementale des Marcassins

Chaque saison, le Conseil Départemental des Ardennes organise en collaboration avec le District des Ardennes la Journée Départementale des Marcassins au Stade Louis Dugauguez de Sedan. Il s'agit d'un tournoi à destination des U6 à U7 sur toute une journée. Cette saison elle aura lieu le samedi 24 Mai à Dugauguez.

Le District prête les buts, les ballons lors de cette manifestation et assure des animations pendant le temps de midi type Footgolf, Futnet. Le District achète également les médailles pour l'ensemble des enfants (entre 400 et 500 enfants) et offre si possible des goodies.

Habituellement, la restauration et les buvettes sont gérées par le CSSA cependant cette saison, le CSSA a refusé la proposition du Conseil Départemental et ne souhaite pas organiser la restauration et les buvettes.

Dans le but de ne pas favoriser un club, le Conseil Départemental s'est tourné vers le District des Ardennes pour savoir s'il est en mesure d'assurer la restauration et les buvettes sur cet évènement.

Les membres du bureau sont d'accord à l'unanimité des membres présents pour prendre en charge cette organisation.

Une réunion de travail en groupe restreint aura lieu le lundi 24 Mars à 18h30 sur ce sujet.

7. – Note de frais

Les notes de frais mensuels des bénévoles sont réceptionnées par Lucas THOUE, Directeur, puis contrôlées et validées avant le passage au paiement au niveau de la comptabilité.

Avec l'arrivée de la nouvelle gouvernance, une nouvelle procédure est mise en place.

Les notes de frais doivent être envoyées à l'adresse mail suivante : secretariat@districtfoot08.fff.fr puis elles seront imprimées et donner à validation au Trésorier, Michel STOUPY.

Cette nouvelle procédure est applicable pour les notes de frais du mois de Mars (à transmettre avant le 5 avril). Un mail explicatif sera transmis à l'ensemble des membres du Comité Directeur et des Commissions.

Un rappel sera également réalisé sur la possibilité de choisir l'abandon de frais (plus avantageux pour ceux qui sont imposables sur le revenu) à la place du paiement des notes de frais.

8. – Règlement frais arbitres Futsal

Afin de fluidifier le règlement des arbitres, notamment sur le Futsal, mais également sur la pratique Foot à 11, la Commission des Finances va se réunir prochainement pour réfléchir à la mise en place de procédure.

Le but étant de rendre le paiement des frais arbitres plus régulier et plus détaillé.

9. – Modification des Règlements Particuliers

Le Comité Directeur souhaite modifier les Règlements Particuliers notamment sur les règles relatives à la composition des commissions qui sont assez restrictive.

Le bureau du Comité Directeur proposera à la validation du prochain Comité Directeur les compositions suivantes :

- Commission des Compétitions : 3 membres minimum
- Commission Juridique : 3 membres minimum
- Commission de Discipline : 5 membres minimum
- Commission du Statut de l'arbitrage : 5 membres minimum dont 2 représentants arbitres dont le représentant au Comité Directeur, 2 représentants des clubs et le Président qui est obligatoirement membre du Comité Directeur
- Commission d'Appel Départementale : 5 membres minimum dont 2 membres du Comité Directeur.

Afin de palier à l'absence de Franck WARIN, Annie SIMON se propose pour intégrer la Commission d'Appel Départementale.

10. – Questions diverses

a) Charte des délégués et Règlement Intérieur

Michel STOUPY, président de la Commission des délégués, présente la charte des délégués et le Règlement Intérieur.

Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Un appel à candidature sera réalisé pour avoir de nouveaux délégués et notamment des femmes.

b) Livre numérique Futsal Play d'Olivier LAUNOIS et vidéo de présentation

Olivier LAUNOIS, membre de la Commission Futsal souhaite que le District achète les droits de diffusion de son ouvrage intitulé Futsal Play afin de pouvoir le mettre à disposition des clubs ardennais, dans le but de développer l'activité Futsal.

Le devis fourni par Olivier LAUNOIS est de 1000 € pour l'achat de son ouvrage en version numérique avec la possibilité de le diffuser aux clubs ardennais.

L'activité Futsal notamment hivernal étant passée sur la saison 2024-2025, la question sera abordée ultérieurement.

Tony VASSAUX souhaite faire un rappel sur le devoir de réserve lorsqu'on est membre de commission.

Raphaël GOSSET indique qu'un mail sera envoyé à l'ensemble des membres des commissions pour rappeler et imposer ce droit de réserve à chaque membre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h30.

Le Président,

Raphael GOSSET,

Le Secrétaire de séance,
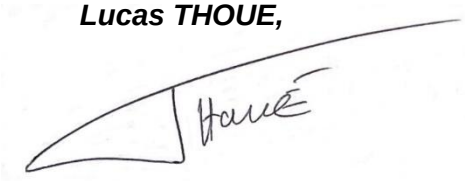
Lucas THOUE,